

# MOSELLA

**ENTRE ESPACE SCHENGEN ET ÉLARGISSEMENT A L'EST :  
LES RECOMPOSITIONS TERRITORIALES DE L'UNION EUROPÉENNE**

*Actes du Colloque*

Revue du Centre d'Etudes géographiques de l'Université de Metz



# DE L'ESPACE SCHENGEN À L'ÉLARGISSEMENT À L'EST. L'UNION EUROPÉENNE EN RECOMPOSITION TERRITORIALE

André-Louis SANGUIN (\*) et Marie-France GAUNARD-ANDERSON (\*\*)

(\*) Université de Paris- Sorbonne

(\*\*) Université de Metz

**A**près une longue évolution commencée avec le Traité de Rome (1957), les pays membres de l'Union Européenne se trouvent dorénavant insérés dans un espace décloisonné d'un type nouveau et original dont on ne trouve pas l'équivalent ailleurs sur la carte politique du monde. Dans ce vaste territoire dépassant les 3 millions de km<sup>2</sup> et abritant 376 millions d'habitants, la liberté de circulation des biens, des personnes, des idées, des capitaux et des services s'exerce dans le cadre d'un marché économique unique. Au sein de l'Union Européenne, un bloc territorial compact formé de neuf pays (Portugal, Espagne, France, Benelux, Allemagne, Autriche, Italie) relève à la fois du Marché Unique, de la Zone Euro et de l'Espace Schengen. Autant dire que les conséquences de ce triple mécanisme peuvent amener à une évanescence des frontières et à l'émergence d'un nouveau type de limites inter-étatiques. Le phénomène des travailleurs frontaliers, le renforcement des Eurorégions, les diverses formes de coopération transfrontalière contribuent à une certaine porosité des frontières nationales. Bref, le nouvel ordre territorial découlant des mécanismes et des pratiques de l'Union Européenne entraîne un renversement complet de perspective: les régions frontalières cessent d'être périphériques et acquièrent une certaine centralité. Les barrières sont devenues des charnières. Les coupures se sont transformées en coutures. Les frontières déchirées ont évolué en frontières réconciliées.

Après plus de 40 ans d'intégration européenne, les contacts territoriaux et l'intensification des échanges ont abouti à une extraversion des Etats membres. Des changements de gravitation et des nouveaux flux sont apparus sans oublier la montée en puissance du tourisme intra-communautaire. La mise en place de l'Espace Schengen a non seulement pour effet d'abolir les frontières internes de l'Union mais, de plus, les grands axes autoroutiers, ferroviaires et aériens reliant les pays Schengen sont l'objet de mouvements et de transits beaucoup plus faciles. Le Traité d'Amsterdam signé le 2 octobre 1997 comporte un protocole intégrant l'acquis de Schengen dans le cadre de l'Union. En outre, afin d'améliorer les relations au sein de l'Union Européenne, l'objectif de la Commission de Bruxelles est de gommer ou d'atténuer les obstacles physiques aux frontières internes.

Sans aucun doute, l'élargissement à l'Est va bouleverser le système de circulation. De nouveaux corridors de transport apparaîtront dans cet espace prolongé de l'Union selon différentes directions. Les centres de gravité se déplaceront et provoqueront des rééquilibres internes. Cet élargissement implique un triple défi:

- 1/ défi économique pour structurer un grand marché européen;
- 2/ défi financier pour mettre à niveau les économies de pays sortant du système communiste;
- 3/ défi institutionnel car un cadre fait pour 15 Etats ne pourra plus fonctionner de la même manière avec 27 partenaires.

L'élargissement engendrera nécessairement un transfert à l'Est d'une proportion notable des grands programmes européens. Déjà, les programmes INTERREG, PHARE-CBC et

LACE constituent des dispositifs de dotations spéciales destinées aux frontières extérieures de l'Union. Là, naissent de nouvelles Eurorégions qui vont souder davantage les PECO jouxtant l'Union Européenne. Les programmes ISPA et SAPARD (2000-2006) préfigurent les Fonds Structuraux et permettent aux pays candidats de s'ajuster. Leur entrée dans l'UE ne sera pas simultanée à leur insertion dans Schengen et dans la zone euro.

L'ampleur des travaux de connexion entre l'UE et les PECO met en avant la priorité des réseaux transeuropéens. Cet élargissement oriental va faire émerger de nouvelles zones de croissance économique. Ainsi, commence à se déployer un axe Berlin-Prague-Vienne-Budapest. Les Etats constitutifs de l'Union Européenne sont confrontés à de nouvelles données territoriales sur lesquelles ils n'ont pas forcément prise. L'existence ou l'émergence d'axes européens plus ou moins forts (Banane Bleue, Arc Méditerranéen, Via Baltica, Arc Atlantique, Via Homérica...) posent les problèmes des rapports centre-périphérie et des risques d'écartèlement pour certaines pays ou pour certaines régions. L'imbrication est telle au sein de l'UE que beaucoup de problèmes ne peuvent plus être réglés à l'intérieur des seules frontières nationales. Chaque pays doit développer une capacité à imaginer son avenir territorial en étroite relation avec ses partenaires de l'Union. De quel type de territoire disposera l'Union Européenne en 2010?

La logique Schengen a pour double effet l'abolition des contrôles aux frontières intérieures et, en échange, le renforcement de la surveillance aux limites extérieures. Schengen a soulevé et soulève un débat politique de fond. Transforme-t-il l'UE en une "passoire" incapable d'endiguer les pressions migratoires, la criminalité internationale, la prostitution, le trafic d'armes et de drogues? Ou bien la transforme-t-il en une "forteresse" limitant fortement l'immigration extérieure et le droit d'asile? Depuis mars 2001, l'Espace Schengen s'est agrandi aux cinq pays nordiques (dont l'Islande et la Norvège, non membres de l'UE). Ces pays ont voulu adhérer ensemble car ils sont liés depuis 1957 par un système analogue, l'Union Nordique des Passeports. Seules, l'Irlande et la Grande-Bretagne, pourtant membres de l'UE, restent en dehors de l'Espace Schengen.

On assiste donc à une double dynamique où le territoire et le contenu de l'UE changent. Des problèmes de minorités régionales, de revendications d'autonomie ou de sécessions se posent ici et là. A l'exception de la Slovénie, les Etats successeurs de l'ex-Yougoslavie ainsi que l'Albanie semblent, pour l'instant, hors jeu dans tout ce processus de transformation. Une Union Européenne territorialement "reformatée" sera confrontée aux questions concernant les régions périphériques et les distances. Le plus grand défi sera d'intégrer des pays qui, n'ayant pas connu la modernité occidentale pendant un demi-siècle, valorisent les affirmations nationalistes et religieuses. De leur côté, plusieurs Etats de l'actuelle UE ont renoncé à une part de leur souveraineté au profit des instances européennes. Par ailleurs, dans leur grande majorité, les PECO conservent le modèle de l'Etat unitaire centralisé tandis que la France cultive "l'exception française" face à une démultiplication des solutions fédéralisantes qui l'entourent. Bref, l'Union Européenne pourra-t-elle fonctionner avec plusieurs formules emboîtées de pouvoirs?

On a pu dire que la construction européenne avance lentement mais recule rarement. Il existe un programme et une méthode typiques à l'Union Européenne. Elle est une aire intégrée mais aussi un horizon territorial qui va s'étendre vers ses marges orientales. Indépendamment de cet élargissement, il convient aussi d'appréhender de quelle manière et sous quels aspects concrets la trilogie marché unique/espace Schengen/zone euro a déjà contribué aux recompositions territoriales de l'Europe des Quinze.

Au cœur de l'Eurorégion Saarlux et à proximité du point triple Allemagne-France-Luxembourg, Metz et Schengen sont bien vite apparues comme une localisation idéale pour accueillir un colloque international consacré à l'Espace Schengen, à l'élargissement à l'Est et aux recompositions territoriales de l'Union Européenne. Cette région, ravagée par trois conflits fratricides en moins de 70 ans, constitue aujourd'hui un vivant laboratoire et un observatoire significatifs des mécanismes et des processus de l'intégration européenne.

Le colloque international de Metz-Schengen (17-19 juin 2002) a tenté d'apporter un éclairage approfondi sur ce double phénomène politique de grande ampleur qui va modifier en profondeur la géométrie territoriale générale de l'Europe au cours des deux premières décennies du XXIème siècle. A l'invitation de la Commission de Géographie Politique de l'Union Géographique Internationale, près de quarante auteurs, témoins et spécialistes venus d'Union Européenne et des pays d'Europe de l'Est candidats à l'adhésion, ont apporté des réponses complémentaires et dialectiques que l'on retrouvera dans ce numéro de la revue *Mosella*.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANTONSICH, Marco, KOLOSSOV, Vladimir et Maria-Paola PAGNINI, *Europe between Political Geography and Geopolitics*, Roma, Società Geografica Italiana, 2001.
- AVERY, Graham, *The enlargement on the European Union*, Sheffield, Sheffield Academic press, 1998.
- BARNAV, Elie et Paul GOOSENS, *Les frontières de l'Europe*, Bruxelles, De Boeck, 2001.
- JORDAN-BYCHKOV, Terry G. et Bella BYCHKOVA-JORDAN, *The European Culture Area*, New York, Roman & Littlefield Publishers Inc., 2002.
- DAWSON, Andrew H., *A Geography of European Integration*, London, Belhaven Press, 1993
- Commissariat Général au Plan, *L'élargissement de l'Union Européenne à l'Est*, Paris, La Documentation Française, 1999.
- DELOIRE, Philippe, *Vers l'Europe des 30*, Paris, Gualino Editeur, 1998.
- DOUCET, Didier, *L'élargissement de l'Europe : un risque pour le Sud ?*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- DREVET, Jean-François, *L'élargissement de l'Europe, jusqu'où ?*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- DUMONT, Gérard-François, *Les racines de l'identité européenne*, Paris, Economica, 1999.
- FONTANEAU, Daniel, *Les accords de Schengen*, Paris, La Documentation Française, 1996.
- FOUCHER, Michel et Jean-Yves POTEL, *Le continent retrouvé*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1993.
- HALL, Derek & Darrick DANTA, *Europe Goes East*, London, The Stationary Office, 2000.
- HUCHET, Bernard et Henri MALOSSE, *Unifier la grande Europe*, Bruxelles, Editions Bruylant, 2002.
- KOCHEL, Ulrich, *Borderline Cases, The Ethnic Frontiers of European Integration*, Liverpool, Liverpool University Press, 1999.
- JÖNSSON, Christer et al., *Organizing European Space*, London, Sage Publications, 2000.
- LEQUILLER, Pierre, *L'Europe se lève à l'Est*, Paris, Editions du Rocher, 1994.
- MASSER, Ian, SVIDEN, Ove et Michael WEGENER, *The Geography of Europe's Future*, London, Belhaven Press, 1992.

O'DOWD, Liam & Thomas M. WILSON, *Borders, Nations and States, Frontiers of Sovereignty in the New Europe*, Avebury, Aldershot, 1996.

TUCNY, Edwige, *L'élargissement de l'Union Européenne aux pays d'Europe centrale et orientale*, Paris, L'Harmattan, 2000.

\*\*\*\*\*